

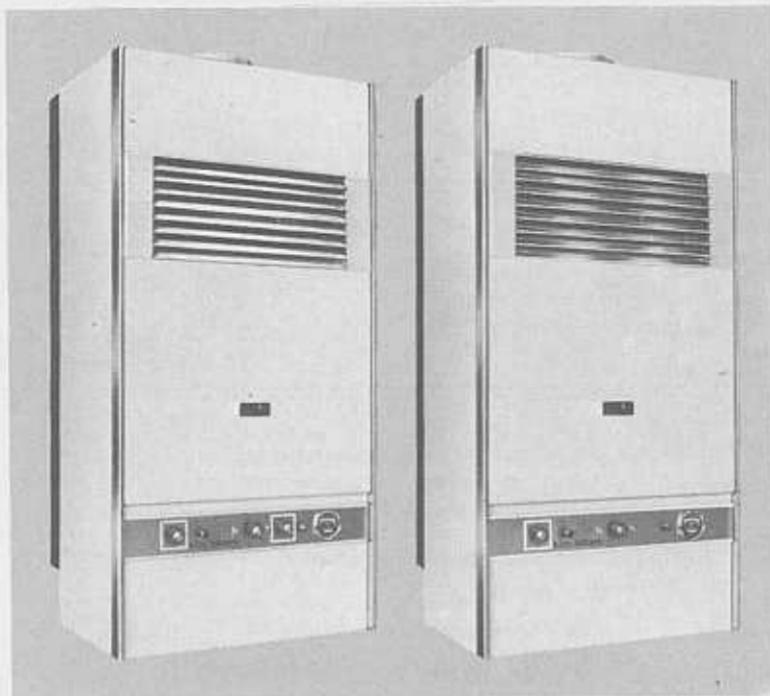
e.l.m. leblanc

Société anonyme au capital de 22.321.580 francs

NOTICE D'EMPLOI POUR CHAUDIERES MURALES

(A CONSERVER PAR L'USAGER)

GLM 5 - GLS 5



modèles et brevets déposés

GLM 5.20 eN
GLM 5.20 dV
GLM 5.16/18 eN
GLM 5.16/18 dV
GLM 5.15 dN

Puissance prévue pour montage en alvéole technique.

| Niveau de rend. | Pertes à l'arrêt |
|------------------------|---------------------------|
| B Haut Rendement | Inférieures à 500 W |

TABLEAU DE COMMANDE POUR CHAUDIÈRE MURALES MIXTES

Eau chaude + chauffage

GLM 5

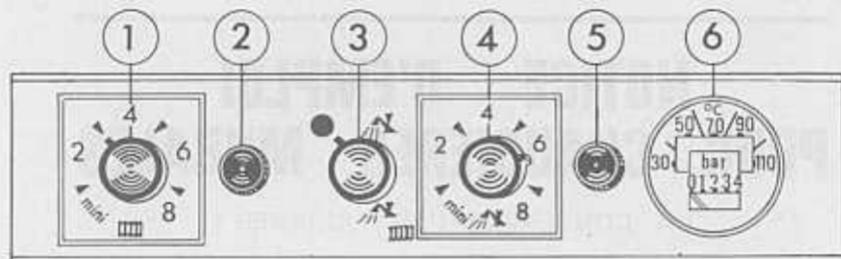
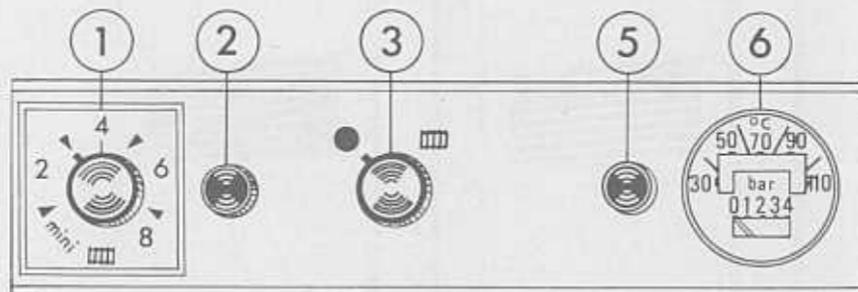


TABLEAU DE COMMANDE POUR CHAUDIÈRES MURALES

Chauffage seul

GLS 5



1 ● Sélecteur de température chauffage

2 ● Bouton d'armement du thermo-couple

3 ● Manette de sélection d'utilisation

● Arrêt

☞ Eau chaude sanitaire (GLM)

☞☞ Eau chaude + chauffage

● Arrêt

☞☞ Chauffage (GLS)

4 ● Sélecteur de température eau sanitaire (GLM)

5 ● Poussoir d'allumeur piezo électrique de la veilleuse

6 ● Thermo-Manomètre

NOTICE D'EMPLOI

Madame, Monsieur,

Vous avez su choisir, ou vous avez trouvé dans votre appartement, une chaudière de notre marque, et nous vous en félicitons. Nous vous assurons que cet appareil vous donnera toute satisfaction. Vous le connaîtrez mieux, et l'appréciez, si vous voulez bien suivre les quelques conseils pratiques que nous nous permettons de vous donner ci-dessous :

I. - AVANT SA MISE EN SERVICE, VÉRIFIER SI :

- l'alimentation gaz est ouverte (cas de l'existence d'un robinet de barrage sur la tuyauterie avant la chaudière) ;
- l'alimentation eau froide sanitaire est ouverte (cas de l'existence d'un robinet de barrage sur la tuyauterie avant la chaudière) ;
- la chaudière est sous tension électrique (existence d'un interrupteur ou d'un disjoncteur de protection avant la chaudière) ;
- l'installation de chauffage est pleine d'eau :

a) dans le cas de vase d'expansion à l'air libre :

l'eau du circuit chauffage doit s'écouler lors du remplissage ou du contrôle de celui-ci par le trop plein prévu sur le vase d'expansion. Le remplissage peut aussi être contrôlé par un manomètre si l'installation en comporte un.

b) dans le cas de vase sous pression incorporé dans la chaudière :

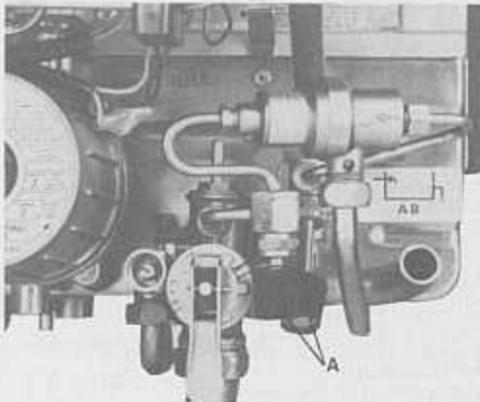
le plein d'eau peut être contrôlé grâce au manomètre (6) prévu sur la chaudière.

Vérifier que la pression lue au manomètre correspond à celle qui vous a été indiquée par l'installateur.

A chaud, celle-ci va augmenter par suite de la dilatation de l'eau.

Pour les chaudières mixtes (GLM) avec disconnecteur (livré en option), deux robinets de remplissage sont prévus sur l'appareil. Ils sont situés sur la partie inférieure droite et portent la mention « remplissage ». Ils peuvent être manœuvrés grâce aux boutons moletés **SANS DÉMONTÉ LA CALANDRE** Bien refermer ces robinets après remplissage (Rep. A).

Pour les chaudières simples (GLS) le robinet de remplissage est prévu sur l'installation.



II. - MISE EN SERVICE :

■ Ouvrir le robinet gaz placé au dessous de la chaudière, en tournant la manette vers la gauche, position "flamme rouge".

■ Allumer la veilleuse en appuyant à fond sur le bouton d'armement du thermocouple (2) et en même temps sur le poussoir d'allumeur "piezo" (5). L'étincelle doit jaillir et allumer la veilleuse. Maintenir la pression à fond sur le bouton (2) pendant 10 à 15 secondes et relâcher. La veilleuse doit rester allumée. Répéter l'opération, si nécessaire.

Fonctionnement de l'allumage automatique "piezo" :

BIEN APPUYER A FOND SUR LE BOUTON (5) JUSQU'AU DÉCLENCHÉMENT DU PERCUTEUR (CLAQUEMENT SEC) ET RÉPÉTER PLUSIEURS FOIS LA MANŒUVRE SI NÉCESSAIRE.

Il est possible qu'un peu d'air reste dans la canalisation gaz. Dans ce cas la veilleuse risque de ne pas s'allumer immédiatement. Il faut alors maintenir la pression sur le bouton du thermocouple (2) tout en continuant d'agir sur le poussoir d'allumeur "piezo" (5).

Si l'allumage de la veilleuse est difficile, il est toujours possible d'allumer celle-ci au moyen d'une allumette, tout en appuyant simultanément sur le poussoir du thermocouple (2).

III. - UTILISATION EAU CHAUDE SANITAIRE (pour chaudière mixte) :

■ En **été**, mettre le sélecteur (3) sur le symbole 

■ La veilleuse étant allumée, l'appareil s'utilise comme un chauffe-bain instantané sans mise en service du circulateur. **Toutefois il doit être sous tension électrique.** Tout puisage d'eau chaude supérieur à 2,7 l/min provoque l'allumage du brûleur. Le débit de gaz étant fonction du débit d'eau.

■ En **hiver** mettre le sélecteur (3) sur les symboles 

Il y a indépendance totale entre les réglages de température sanitaire et chauffage. Il est donc possible, le chauffage étant réglé à basse température de soutirer **immédiatement** l'eau sanitaire à température plus élevée et vice-versa.

■ Le réglage de la température de l'eau est obtenu au moyen de la manette du sélecteur (4). La position « 8 » correspond à une température d'environ 63 °C à 65 °C, pour un débit d'eau de 5 l/min.

SI LE DÉBIT D'EAU EST TROP IMPORTANT, IL SE PEUT QUE CETTE TEMPÉRATURE NE SOIT PAS ATTEINTE. DANS CE CAS, IL FAUT DIMINUER LE DÉBIT D'EAU AU POSTE DE PUISAGE AFIN D'OBTENIR LA TEMPÉRATURE MAXIMALE.

La température de l'eau peut être réduite en agissant sur le sélecteur (4) suivant les repères chiffrés de « 8 à mini », ou en augmentant le débit d'eau.

■ Les chaudières mixtes type GLM, permettent d'obtenir un débit d'eau variable à température stable grâce au système de modulation incorporé dans l'appareil.

IV. - UTILISATION EN CHAUFFAGE :

■ Mettre le circulateur en fonctionnement en positionnant la manette (3) sur le symbole  (GLM)  (GLS).

La veilleuse étant allumée, le brûleur s'allume en fonction de la position du thermostat chaudière (1) ou éventuellement du thermostat d'ambiance ou du combiné horloge-thermostat si celui-ci a été prévu sur l'installation.

ATTENTION : Ne jamais faire fonctionner le circulateur de la chaudière si le circuit chauffage est vide d'eau.

■ La sélection de la température de l'eau du circuit chauffage se fait en agissant sur la manette (1), les chiffres supérieurs correspondent aux températures les plus élevées. Le thermomètre (6) à cadran gradué permet de contrôler la température de l'eau de chauffage et, en conséquence d'agir en plus ou en moins sur le sélecteur de température chauffage (1).

■ Lorsque la température choisie est atteinte, le brûleur se coupe en fonction et de la dissipation des calories par les radiateurs ou les convecteurs et de la position du sélecteur chauffage (1). Il se rallumera automatiquement, pour maintenir la température à une valeur constante.

■ Dans certains cas le brûleur peut rester allumé en permanence à faible débit. Nous conseillons : dans le cas de l'utilisation d'un thermostat d'ambiance, de mettre l'index de celui-ci en regard de la température que l'on désire maintenir dans l'appartement, et de régler le sélecteur chauffage (1) suivant la température extérieure. Le tableau ci-dessous indique, pour une installation type, un exemple de réglage du sélecteur chauffage qui vous assurera un plus grand confort.

| | | | | | |
|------------------------------|-----|----|---|----|------|
| Température extérieure en °C | -10 | -5 | 0 | +5 | +12 |
| Position sélecteur chauffage | 8 | 6 | 4 | 2 | mini |

En fonction de l'installation (convecteurs ou plinthes chauffantes par exemple), ce réglage pourra être corrigé à votre convenance.

V. - CONSEILS PRATIQUES :

■ 1. Chauffage par convecteurs (en installation monotube).

Chaque convecteur est équipé d'un volet de réglage; l'orientation de celui-ci permet de régler l'émission de chaleur du convecteur.

Ne jamais rien déposer sur ou sous les convecteurs afin de ne pas gêner la diffusion de l'air chaud.

Nettoyer régulièrement les ailettes à l'intérieur du capot.

■ 2. Chauffage par radiateurs ou convecteurs (en installation bitube).

Chaque radiateur est muni d'un robinet permettant d'arrêter ou de régler l'émission de chaleur.

Il faut éviter de fermer tous les radiateurs car la circulation de l'eau serait nulle ce qui provoquerait la mise en sécurité totale de l'appareil (extinction automatique de la veilleuse et du brûleur).

Si ce cas se produisait, réarmer le dispositif de sécurité en appuyant sur les boutons (2) et (5) comme au paragraphe "mise en service".

■ 3. Vérifier régulièrement le plein d'eau de votre installation, au manomètre (6).

■ 4. La nuit, ou en période de non occupation momentanée de votre appartement, il est préférable de ne pas arrêter le chauffage, mais de régler le thermostat chaudière (1) ou le thermostat d'ambiance à une température plus basse, ce qui aura pour avantage de maintenir une certaine température dans vos pièces avec une consommation de gaz réduite.

■ 5. Si l'installation fonctionne avec un thermostat d'ambiance, ne jamais fermer le radiateur de la pièce où se trouve le thermostat.

■ 6. Si un radiateur (ou un convecteur) ne chauffe plus, le purger et vérifier que le robinet est bien ouvert.

■ 7. Si la température ambiante est trop élevée :

— Ne pas fermer tous les radiateurs.

— Ne pas ouvrir les fenêtres, mais agir sur le thermostat chaudière (1) ou le thermostat d'ambiance.

■ 8. Il est recommandé en période de non chauffage de faire fonctionner le circulateur chaque mois pendant 5 à 6 minutes environ en plaçant la manette (3) sur la position  (GLM)  (GLS) et en agissant si nécessaire sur le thermostat d'ambiance.

(Contrôler éventuellement en dévissant le bouchon central de celui-ci).

VI. - ENTRETIEN DE VOTRE CHAUDIÈRE :

NETTOYAGE : Pour nettoyer l'habillage, on peut employer les produits d'entretien habituels du commerce à l'exception de solvants et poudres ou éponges abrasives.

Votre chaudière vous donnera encore plus de satisfaction si vous la faites entretenir régulièrement. Aussi nous vous recommandons vivement de souscrire un « CONTRAT D'ENTRETIEN ».

Renseignez-vous auprès de votre installateur, de notre service Après-Vente ou de notre agence régionale.

N'omettez pas de nous envoyer le BON DE GARANTIE joint à votre chaudière après l'avoir rempli. Nous vous en remercions.

NOTA - Il y a possibilité de mettre de l'antigel dans l'installation. Dans ce cas laissez la pompe sur la grande vitesse (position 2). Utiliser des fluides alimentaires ou autorisés.

Dans le cas d'une eau très calcaire, consultez votre installateur.

e.l.m. leblanc

Société anonyme au capital de 22.321.580 F

123-125 rue Diderot - 93700 DRANCY

Tél. : (1) 48.30.11.12
Téléfax : (1) 48.30.86.21

Télex : 235 406
N.I.E. 542097944 - A.P.E. 3002

SERVICE APRÈS-VENTE

RÉGION PARISIENNE :

93700 DRANCY : 9, 13 rue Émile-Zola
92370 CHAVILLE : 70, rue Roger-Salengro
75011 PARIS : 22, bd Richard-Lenoir
92700 COLOMBES : 4, av. de Stalingrad
94200 IVRY-SUR-SEINE : 26, rue Robert-Witchitz

tél. (1) 48.30.12.13
tél. (1) 47.50.50.33
tél. (1) 43.55.26.50
tél. (1) 47.60.03.36
tél. (1) 49.60.69.03

RÉGION OUEST :

14000 CAEN : 69, rue Victor-Lépine
44100 NANTES : 46, bd Boulay-Paty
35000 RENNES : 83, bd de Metz

tél. 31.52.08.31
tél. 40.76.94.91
tél. 99.38.58.34

RÉGION NORD :

59000 LILLE : 8, rue Molière
62000 ARRAS

tél. 20.52.28.56
tél. 21.58.76.39

RÉGION EST :

25220 BESANÇON : Roche-lez-Beaupré : Z.I. de Thise
54000 NANCY : 6, rue Foller
57000 METZ : 105, rue Kellermann
67000 STRASBOURG : 31, rue du Fossé-des-Treize

tél. 81.80.73.71
tél. 83.35.02.84
tél. 87.63.23.02
tél. 88.36.06.85

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

69008 LYON : 154, av. du Général-Frère
03100 MONTLUÇON : 34, quai de Verdun
38000 GRENOBLE : 10, rue Léon Sestier Z.A. le GEAL
63540 CLERMONT-FERRAND - ROMAGNAT
Centre Commercial les Perouses

tél. 78.00.02.39
tél. 70.29.09.96
tél. 76.49.53.60
tél. 73.62.00.00

RÉGION SUD-EST :

13010 MARSEILLE : 97-99, av. de la Timone
34000 MONTPELLIER : 49, rue Frédéric-Bazille
06300 NICE : 19, rue Beaumont
83000 TOULON : 13, rue Gortier
84000 AVIGNON : 23, route Montfavet

tél. 91.78.67.00
tél. 67.65.76.75
tél. 93.89.64.10
tél. 94.24.31.86
tél. 90.89.10.51

• RÉGION MIDI-PYRÉNÉES :

64200 BIARRITZ : 7, rue du Lycée
64000 PAU : 8, rue Baudon
66000 PERPIGNAN : 6, rue Guillaume-Apollinaire
31200 TOULOUSE : 19, bd Silvio-Trentin

tél. 59.03.84.93
tél. 59.27.11.96
tél. 68.61.13.68
tél. 61.47.70.60

RÉGION CENTRE-LOIRE :

18000 BOURGÈS : 12, rue Florentin Labbé
45000 ORLÈANS : 10, rue du Maréchal-Foch
37700 TOURS-St-PIERRE-DES-CORPS : 24, av. Lénine

tél. 48.70.84.12
tél. 38.62.23.18
tél. 47.44.33.40

RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN :

33800 BORDEAUX : 102, rue Francin
87000 LIMOGES : 2, impasse Daguerre

tél. 56.92.78.17
tél. 55.77.31.87

+ 510 STATIONS de SERVICE APRÈS-VENTE en FRANCE